

Publié le 14 novembre 2024

Bernard Briand (Saint-Pierre-et-Miquelon) : « Défendre les spécificités de nos territoires »

Président du Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon et de deux Epl (Archipel aménagement et Archipel développement), Bernard Briand insiste sur le rôle important joué par l'économie mixte locale dans les Outre-mer et notamment sur son territoire. Une fédération des Epl des Amériques sera créée lors de la prochaine conférence des Outre-mer (25 au 29 novembre 2024 en Guyane). L'occasion de rappeler la nécessité d'aller vers plus de subsidiarité dans les territoires ultramarins.



Pouvez-vous présenter en quelques mots l'activité des deux Epl que vous présidez ?

Archipel Aménagement est par son statut l'outil de mise en œuvre des politiques d'aménagement et d'équipement des collectivités mandantes. Depuis sa création en 2016, la structure pilote des projets majeurs d'équipements et d'infrastructures publiques. Elle a à son actif plus d'une dizaine d'opérations livrées ou actuellement plus de 40M€ de projets engagés.

La Sem **Archipel Développement** est, quant à elle, le principal outil de la compétence développement économique de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ses missions sont organisées autour de trois grands axes : la recherche et le suivi des fonds européens ; l'énergie (réseau de chaleur urbain et animation du Point Info Energie) et le développement économique et l'attractivité.

En quoi l'économie mixte accompagne et contribue au développement de la Collectivité de Saint Pierre et Miquelon en termes de services à la population ?

Que ce soit dans le domaine des services publics, des grands équipements pour la population, ou du patrimoine et des infrastructures, l'équipe dispose d'un savoir-faire opérationnel confirmé que ce soit en construction neuve ou en réhabilitation. C'est une quasi-régie qui, par son autonomie, est très efficace. Bien que soumise aux procédures de la commande publique et du contrôle analogue, **la Spl Archipel Aménagement agit avec l'efficacité d'une structure privée pour faire sortir de terre les projets qui lui sont donnés en mandat**. C'est le bras armé des collectivités pour la réalisation de grands projets d'équipements et d'infrastructures qui sont aussi des vecteurs de soutien à l'économie locale.

Archipel Développement, en tant qu'animateur du réseau des développeurs, joue un rôle essentiel afin **d'améliorer l'accompagnement des dynamiques entrepreneuriales sur le territoire**, que ce soit au stade de la création que celui de la transmission. Sur le volet de l'attractivité, l'archipel connaissant une situation de plein emploi, les actions initiées en matière de promotion et d'accompagnement des candidats à l'installations ont pour objectif d'appuyer les entreprises dans leurs projets de recrutement.

Quels sont les projets stratégiques du territoire ? Comment l'économie mixte y contribue ?

En matière de construction publique, la Spl Archipel Aménagement contribue à **maintenir un niveau de service public qualitatif indispensable**, un soutien à la filière du BTP et à soutenir l'attractivité de notre territoire. Bien que très petit et isolé, l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon offre des niveaux de services et d'équipements publics remarquables. La Spl permet de concrétiser ces projets de construction ou de réhabilitation et donc de permettre les conditions d'un bien vivre à Saint Pierre et Miquelon.

De son côté, **Archipel Développement est l'un des acteurs clés du processus d'élaboration du Schéma de Développement Stratégique** et de ses déclinaisons quinquennales sur lesquelles sont concentrés **les fonds européens, environ 40% des investissements de la Collectivité Territoriale sur les dix dernières années.**

Une Fédération des Epl des Amériques va être créée lors de la prochaine Conférence Outre-mer. Quels sont les intérêts et avantages de réunir les Epl de ces territoires dans une association régionale ?

La taille de nos territoires, leur **éloignement** des marchés nationaux et européens, leur **isolement** dans un environnement régional étranger, sont à l'origine de difficultés ou de grands défis à relever pour leur permettre d'être attractifs, de garder les populations, d'offrir des services publics efficaces alors que leur échelle même en empêche leur rentabilité. Nos territoires insulaires sont également encore plus directement soumis aux aléas météorologiques dont les conséquences s'accroissent avec le dérèglement climatique.

Ce sont des **territoires** avec des enjeux communs, **qui doivent bien souvent trouver localement des solutions à des problématiques qui ne trouvent pas le même écho en hexagone**. Partager les expériences, les savoir-faire et les talents dans un environnement géographique est une évidence. Mais au-delà, la réunion des forces et des voix est aujourd'hui nécessaire sur la scène nationale et européenne, pour peser dans les décisions qui nous concernent.

C'est pourquoi **je plaide régulièrement auprès des décideurs nationaux pour une plus grande subsidiarité pour nos Outre-mer**, afin que les décisions prises soient les plus adaptées possibles aux réalités de nos territoires. Le temps des décisions verticales parisiennes sans discernement est révolu, appuyons les décisions sur l'expérience des élus locaux. Ainsi rassemblés dans cette nouvelle fédération des Epl des Amériques, nous pèserons plus fortement pour défendre les spécificités de nos territoires !